

Le Menhir Libre

Bulletin de l'association Menhirs Libres

Dépôt légal septembre 1994 - N° 8194

Association Menhirs Libres - La petite métairie - 56340 Carnac
www.menhirslibres.org



N° 55 Mai 2012

La reine du bluff à MONUM...

L'enfer de la caisse des monuments nationaux et de sa présidente « La reine du bluff ».



Le quotidien *Le monde* a publié deux articles éloquentes de Florence Evin sur la gestion et la politique de la CMN dans son édition du 12 février dernier, dont voici quelques extraits. Le premier article fait état d'un rapport de l'inspection générale des affaires culturelles (IGAC), une bombe paraît-il, qui illustre « le malaise d'une mauvaise administration ». Il mentionne : « **une situation désolante, invraisemblable de souffrance des personnels.** » Le ministre de la culture a décidé de ne pas rendre public ce rapport trop dérangeant et de ne pas l'archiver. Dommage !

Ce grand malaise et cet état de souffrance sont associés à l'arrivée de Mme Lemesle à la tête de l'établissement et à son management. La situation préoccupante déjà décrite dans deux précédents articles du Monde du 10 et 21 février 2009 n'a cessé depuis de se détériorer. « *Les agents ne voient pas la finalité de la modification de l'organisation du travail. Ils se sentent niés dans leurs compétences professionnelles voir dans leur intelligence opératoire* ». « *Je ne vous demande pas de penser* » (*s'entendent-ils dire*).

Dépressions, démissions en chaîne; 80 % des cadres ont quitté l'établissement depuis l'arrivée de cette présidente ! Madame Lemesle aurait « un mode de gouvernance autoritaire et autocratique ». Elle serait la seule à avoir de bonnes idées. Il est question de « violence orale, méchanceté, vulgarité de langage, de menaces permanentes, d'intimidation. Elle serait La "reine du bluff", du "paraître". Elle pratiquerait « l'humiliation en réunion, le harcèlement et distribuerait ordres et contre-ordres sur son blackberry par SMS, tard dans la nuit » !

L'intersyndicale du CMN boycotte les instances paritaires depuis quatre mois et exige la remise du rapport de l'IGAC. Une demande relayée par le Sénat qui n'a pas eu le droit non plus à ce fameux rapport. Pour l'instant du côté de Mme Lemesle : c'est le silence total... Par qui est-elle protégée ? C'est une question que beaucoup se posent.

La CMN : tout pour ma caisse !



Les maires réagissent d'Angers à Carnac, de Carcassonne à Cluny. C'est la consternation face à la politique de la CMN.

Le maire de Cluny se révolte contre la fermeture de la porte du Moulin. Fermeture qui n'a pour but l'obligation de faire passer les visiteurs de l'abbaye deux fois dans la boutique récemment établie par le CMN, condamnant ainsi l'accès direct dans la ville. C'est une catastrophe pour la ville privée du passage de 100 000 visiteurs. Situation similaire à Carnac où le maire Mr Jacques Bruneau, assiste impuissant à une dégradation désolante de l'image véhiculée par le CMN, dont la démarche est beaucoup plus commerciale que scientifique.

Cette politique mercantile est poussée à l'extrême au détriment de la valeur du lieu. C'est affligeant !

La maison des mégalithes "boutique de souvenirs" du CMN vend des bagues qui changent de couleur et de la confiture de lutin, et les visiteurs pensent que c'est le musée.

Dernière innovation, début février, le CMN a lancé un appel au mécénat pour la création d'une maison néolithique (40 000 euros) et pour un module de fouille (50 000 euros)... lequel existe déjà au musée ! Ce projet est consternant pour un site de cet envergure, méritant une réflexion globale avec des scientifiques et non pas d'actions de saupoudrage, ici ou là, pour s'agréger des mécènes. « *Il faut une décision collégiale pour un choix exemplaire* » réagit Emmanuelle Vigier, directrice du Musée.

Situation aussi tendue à Carcassonne où depuis vingt ans, l'Etat ne s'est pas investi, « ni en travaux d'entretien, ni dans

la mise en valeur de la cité fortifiée » se désole Christophe Fernandès, directeur du cabinet du maire. Les décisions tombent sans concertation... De même qu'à Angers, dont le château est l'emblème, l'on déplore la rotation beaucoup trop rapide des administrateurs, qui sont devenus des sujets pieds et poings liés à une administration hyper centralisée. Alors à quand la révolte des maires ?



Pour mémoire : **Le Centre des Monuments Nationaux** :

Ce sont 1400 personnes pour la gestion des 100 plus prestigieux monuments historiques parmi lesquels figurent une partie des sites mégalithiques de Carnac (Les alignements, le tumulus Saint Michel ...)

Compte rendu de l'assemblée générale.

« UNE VIGILANCE TOUJOURS DE RIGUEUR »



Photo Le Télégramme -14/02/2012

L'assemblée générale de *Menhirs Libres* s'est tenue salle des conférences de la mairie de Carnac le vendredi 10 février 2012.

La réunion a débuté par un compte rendu des activités de l'association. Après avoir dressé un bilan rapide de l'année, la présidente souligne que l'année 2011 n'a pas été riche en événements, excepté un entretien avec Mme Beaud De Saulce, administratrice des monuments nationaux à Carnac, qui nous apprend, à notre grand désarroi, que l'Etat poursuit sa politique d'acquisition de terrains, alors qu'officiellement plus aucun projet n'est dans les cartons. C'est d'autant plus étonnant que les terrains achetés dans le cadre de l'ancien projet de "Menhirland" ne sont pas entretenus.

Il est donc de bon ton de redoubler de vigilance !

Après l'approbation des comptes, et des élections (ont été réélus : Céline MARY, présidente, Eugène RIGUIDEL, Christian OBELTZ et Yannick BARON, vice-présidents, Martine CHADAIGNE, trésorière, Stéphane PIERRE trésorier adjoint et Anita LE PAPILLON, secrétaire). La réunion s'est achevée par un exposé de Christian Obeltz sur les archives et vieilles photos des menhirs de Carnac et d'Erdeven.

Projet UNESCO: L'association *Menhirs Libres* est heureuse de constater que le périmètre des 557 sites mégalithiques du Sud Morbihan, soumis au classement mondial du patrimoine de l'Unesco, s'élargisse au-delà du site de Carnac, englobant dorénavant les 26 communes morbihannaises.

Toutefois nous ne comprenons pas que les associations (*Menhirs Libres, Syndicat mixte, les amis du musée...etc.*) aient été écartées **in fine** de la réunion tenue en novembre dernier lors de l'installation de l'association "*Paysages de mégalithes de Carnac et du sud Morbihan*" chargée de la préparation et du portage du projet de candidature à l'Unesco ?

ZAC A RI et MONUM PLEURE...

Depuis quelques semaines un tag représentant Zacharie Le Rouzic trône à l'entrée de Carnac ! Mais bon sang qui a peint ce personnage emblématique de Carnac ? ... qui semble regarder les alignements derrière leur grillage !



Petit rappel :

Le Rouzic est né en 1864 et mort en 1939. Jeune enfant, il épaula James Miln dans ses fouilles de 1874 jusqu'à 1881 (mort de cet archéologue). Il rentre de son service militaire effectué dans la Marine vers 1892. C'est là qu'il va s'occuper du Musée, composé à l'époque du résultat des fouilles de James Miln. Le musée s'appelle alors Musée James Miln. Ce musée avait été fondé par son frère en 1881 à la mort de James Miln. C'est à partir de 1892 qu'il va prendre des photos, et en vendre via le musée.

Il commence à fouiller à partir de 1897, avec le financement de son ami Charles Keller, originaire de Nancy (et ancien communard !) Ses restaurations commencent à partir de 1898. Le résultat de ses fouilles aboutit alors au Musée J.Miln. Le Rouzic en deviendra officiellement le conservateur à partir de 1910. À sa mort, le Musée devenu communal, prendra son nom actuel : Musée de Carnac J.Miln - Z.le-Rouzic, ou plus court : Musée Miln - Le Rouzic.

Mais pourquoi ce portrait sur une maison appartenant à Monum ?

Est-ce à l'initiative du stroumpf dessinateur ? Ou encore le fait du représentant des menhirs en colère ? ou peut-être du propriétaire des lieux, pour se donner bonne conscience ?

Restauration des salines de Kervillen...



« Projet Rédempteur à la Trinité sur Mer »

Merci à **Menhirs Libres** d'accueillir dans ses colonnes ce message de l'association "les amis du Marais", saluant la restauration des salines de Kervillen et l'implication déterminante du jeune Trinitain Damien Phélip, Paludier professionnel fraîchement formé à l'école des paludiers de Guérande.

Bonne nouvelle : les salines de la Trinité sont de nouveau en activité !

Petit rappel historique :

Lorsque le projet de construire un Casino à Carnac sur les marais salants du Bréno a pris naissance, au début des années 90, la municipalité, soi-disant soucieuse de protéger ce bel environnement patrimonial, n'a pas tout de suite donné son aval. Mais lorsque le maire de la Trinité déclara son intention de vouloir lui aussi un Casino, Carnac décida de répondre favorablement aux propositions du promoteur Le Baud et de confier au groupe ACCOR la mise en œuvre et la gestion du futur établissement de jeux. Créée à la même époque sur l'impulsion des riverains, l'association "les Amis du Marais" décida de recourir au Tribunal Administratif pour faire obstacle au projet, soutenus dans cette démarche par de nombreuses associations amies telles que : "La Vigie" de la Trinité, "les Amis du Chemin de Ronde", "Merci Erika", et bien sûr "Menhirs libres", ...

C'est lors de l'AG du 20.04.2002 que les "Amis du Marais" ont repris l'idée d'une remise en état des marais salants de la Trinité. Nous proposons à l'époque de privilégier le site de Beaumer-Kerdual. Au final, grâce à la vocation et à la détermination du jeune Damien Phélip et l'accord de la municipalité de la Trinité, c'est la partie Sud des marais de Kervillen, gérée par le Conservatoire du Littoral qui a été choisie. Rejoignant ainsi partiellement les vœux déjà exprimés par Georges Piriou (Cf. la Vigie n°5 /1980) : « il faut sauver les marais des anciennes salines de Beaumer-Kerdual... Défenseurs des dunes et des marais salins, nous ne pouvons atteindre notre objectif qu'avec votre concours. 1980 est l'Année du Patrimoine ! « Aidez-nous à sauver les 37 ha des anciennes salines de l'anse de Beaumer-Kerdual ». En préambule de l'AG des "Amis du Marais" de ce 20 avril 2002 ; son président Serge Le Quer déclarait : « lorsque le chantier Casino a débuté sur les marais du Bréno j'ai dit à Monsieur Le Baud : « Monsieur le Baud en me bouchant la vue vous m'avez ouvert les yeux » j'aimerais qu'un jour il me dise : « lorsque vous êtes monté sur la grue, j'aurai dû comprendre que ce n'était pas seulement pour pouvoir me regarder de haut. Aujourd'hui "l'Ecureuil contestataire" du Bréno s'est réfugié à la Maison des salines de Kerdual parce que c'est peut-être le seul endroit et peut-être aussi la seule chance qui lui reste de pouvoir à nouveau marcher nu-pieds sur l'argile chaude des ponts et "re-sentir" ce parfum de violette qui embaumait les magasins à sel.

Oui, quels beaux souvenirs pour certains d'avoir pu ramasser le sel sur les marais : des paniers de 30 kg et des charrettes de 200 kg et cela pour quelques centimes par jour... Mais aujourd'hui ce n'est pas tant de nostalgie qu'il s'agit, mais surtout d'espoir et de rédemption. Espoir de sauver un site et un outil remarquables, et d'y voir à nouveau des tas de sel gris, des tas de sel rose, la verte frondaison des tamaris aujourd'hui étouffés par les baccharis halimifolia envahisseurs. Espoir de revoir les soirs d'été la silhouette hiératique d'un paludier se refléter sur le miroir pourpre des œillets enflammés par le soleil couchant; les bras lourds de fatigue après une dernière ladurée d'or gris.

A une époque où tout le monde parle de développement durable, qu'à l'instar d'Olivier à St Armel, nous sauvions les marais de Kerdual en lui rendant sa vie maritime et en permettant à chacun de connaître et d'admirer l'un des plus vieux métiers et un des plus beaux savoir-faire de notre belle région. Non pour le béton, Oui pour les meulons (petit tas de sel).

Merci Damien de faire de ce rêve une réalité.



Le petit Menec en émoi...



Les alignements du Petit Menec sont la suite des alignements de Kerlescan. D'anciens plans, datés de 1832, prouvent d'ailleurs que ces 2 ensembles n'en formaient autrefois qu'un seul. Ils ne furent acquis par l'État qu'à la fin du XIXe siècle. Mais sans que l'on sache vraiment pourquoi, certaines portions du site ne furent pas acquises. Le constat est d'ailleurs le même sur d'autres secteurs des alignements, notamment à Kermario. C'est l'une de ces parcelles, à l'extrémité Nord-Est du Petit Menec qui vient d'être victime de lourds travaux forestiers à la fin du mois de mars. Avant ces forfaits, on y comptait 12 menhirs dont 3 dressés et 9 couchés. On n'y trouve plus que 2 dressés et 5 couchés, dont au moins un déplacé. Le sol a été défoncé de partout par les engins forestiers, et les scientifiques peuvent dire au revoir aux couches archéologiques.

C'est la fameuse société Josso qui s'est rendue coupable de ce forfait. Rappelons que plusieurs menhirs d'Erdeven furent sérieusement chahutés par cette même société l'année dernière. Mais c'est loin d'être le seul problème dans cette triste affaire; Ainsi aucun numéro d'exploitation ou d'autorisation ne figurait sur le panneau avertissant des travaux, comme la loi l'y oblige pourtant. Le Service Régional de l'Archéologie, qui dépend rappelés-le de la DRAC, ne fut pas prévenu de ces travaux. Autorisation pourtant obligatoire au ras d'un site archéologique, et plus encore, d'un site classé monument historique. Ces travaux auraient normalement dû avoir lieu en présence d'une personne compétente en archéologie, ce ne fut évidemment pas le cas. Comme l'année dernière à Erdeven, aucune sanction n'a, à ce jour été prise, alors que la loi régissant ces sites archéologiques, et datée de 1989, le prévoit pourtant. (Jusqu'à 45 000 € d'amende et 3 ans de prison ferme). Cette loi, pourtant publiée au journal officiel, n'a d'ailleurs à ce jour jamais été appliquée nulle part en France ! Roulez à 53 km/heure, vous aurez une amende; détruisez des menhirs, un calvaire, ou un site archéologique, vous n'aurez rien ! Pas même une remarque de l'administration.

Nos chers « MONUM » ont placé une pancarte à 10 m de la parcelle où les menhirs ont été détruits; on peut y lire : «Centre des Monuments nationaux. Site sous surveillance ». On croit vraiment rêver...ou plutôt cauchemarder. Sauf que renseignements pris, voilà que l'on s'aperçoit que la gestion de ce site n'est pas du ressort de Mme Belaud de Saulce, le Petit Menec ne lui ayant pas été attribué; encore une autre bizarrerie administrative. Rappelons que le petit Menec ne figurait d'ailleurs pas dans l'emprise des premiers projets de "Mise en valeur" des alignements de Carnac, ce qui en dit long sur l'intérêt porté au site. À ce jour, seul le journal "Le télégramme" a parlé de cette triste affaire dans son numéro du 10 avril 2012. Voilà plus de 18 ans que *Menhirs Libres* dénonce régulièrement des dégradations ou des destructions de mégalithes, et à ce jour, cela continue dans l'indifférence générale de notre chère administration, pourtant si prompt à donner des leçons de morale républicaine. Quand on voit la façon dont nos voisins anglo-saxons gèrent leur patrimoine, un seul constat et un seul mot s'impose pour qualifier la France : Minable. On aura bien compris que seuls les Menhirs "rentables" intéressent MONUM. Et tant pis pour les autres ! Les visiteurs du Mont Saint-Michel, dont le parking d'État vient de passer à 8,50 euros, seront certainement ravis de l'apprendre.

Hommage



Claudine Gardais nous a quittés le 10 mars 2012.

Membre du bureau de Menhirs Libres, elle fut de tous les combats que nous avons menés contre le " Menhirland". Nous avons toutes et tous appréciés sa chaleur humaine, sa gentillesse, et son esprit. À l'époque où l'ambiance était particulièrement conflictuelle et tendue avec l'État, la pertinence de ses remarques, son sourire, et l'originalité de ses idées nous ramenaient toujours à ce qui était et est toujours la nature même de notre combat : placer les valeurs humaines avant toute autre considération. La force de l'esprit plutôt que celle des petits profits mercantiles si chers à " Monum ".

Grandeoureuse de la langue et de la culture bretonne qu'elle défendait et pratiquait avec ténacité et ouverture d'esprit, elle sut là aussi faire preuve d'un engagement sans faille, mais toujours dans la bonne humeur et le plaisir de parler le Breton vannetais.

Menhirs libres adresse à sa famille, avec les nombreuses personnes qui l'on connue et aimée, leurs plus sincères condoléances.

Merci à toi Claudine. Si "Menhirland" n'a pu voir le jour, c'est aussi grâce à toi, sois-en remerciée pour toujours.

Menhirs Libres

Vos rendez-vous à la petite métairie :

Samedi 16 juin à 20H30	Soirée contes avec Claire Caron & Rémi Cochen
Dimanche 8 juillet à 10H	Marche chantée
Samedi 28 juillet à partir de 19H	Veillée des menhirs
Samedi 25 août à partir de 19H	Fest Noz

Abonnés, demandez à recevoir vos prochains bulletins sur votre messagerie, écrivez-nous à : menhirslibres56@orange.fr

✂-----à découper ou à recopier-----✂

Abonnement au Bulletin Le Menhir Libre

(Case à cocher si nouvelle adresse)

Nom : _____ **Prénom :** _____

Adresse : _____ **Ville:** _____ **CP :** _____

Adhésion à l'association

Tarif normal : 10 € x = _____ **Autocollant(s) : 1,50 € x** = _____

Tarif réduit : 5 € x = _____ **Total général:**

Votre adresse courriel: _____ @ _____
En lettres majuscules SVP

Libeller votre chèque à l'ordre de : **Association Menhirs Libres – La Petite Métairie – 56340 Carnac**